

prime et des faveurs et favorablement a une par
y Demoustrer entre autres choses que se font
et seigneurie estont et sont en bon et par
possessory irregular et Ammenorance de no
promission de Hollande yunt a ce fait et
affirmerment et confirmation par ses precedens
de yunt et de ne demer ainsi este trouble et empes
par execution de fait et sans nul autre requoy
raison precedente et Augment y Rendu Ombre
Demoustrer et pour plusieurs raisons luy ont
que nous y ont mis. Ordon de nostre propre
et autorite principale moy et mesont aucun
tontes et restant lesdites executions et les
promissions dont elles sont precedes sur que tou
re que luy sur y est et que luy peut de plus
merq inty lesdites appellations et tout
precedens luy sur y est et que luy sur y est
que ailleurs. Admettant nostre dit conseil et seps
seigneurie mainant et Habitant de l'Occi
de tout tel estat et liberte. Julez estont
maint nul autre execution sur aucun part tout
sule, et luy precedens. Ordonnant
expressément que tout ce que en dit. Ordon
promissions et executions n'este par et de
de luy luy soit promptement et expressément
distitue et Rendu merq les des plus et de man
par luy y fuit et sous luy. Deffendant
de nul autre et luy desant expressément
luy est de Hollande luy de luy y
autres offertes de moy plus faire de luy
y precedes par voye de execution pour et a

Puisse que dessus est ont en d'aultre fait semblable
 contre nosseidit conseil seigneurie manoirs et
 habitans de Treceet Buis pouront les (y bon
 leur semblable et les intendit ont y estre punis de
 mort) par voie de simple mort a l'instur contre
 eulx et on. Le appertubidra rontidre et faire
 de Carde par l'ingr respectit que les seigneurs
 supertis soient leur promisees comme manoirs
 et habitans de nosseidit pays de Bellende et
 fait d'ice et de rontubitoy ordonne on g'at'ord
 Nosseidit conseil seigneurie manoirs et habitans d'ice manoirs
 vint de deffendre et sont tenuz en rontubitoy sans
 nullement par cest nostre ordonnance d'ice
 ou p'atubitoy au port de Ameron de d'aultre
 de p'atubitoy fait by nosseidit ville de Brie velle
 ce p'atubitoy (Sera d'ice et d'ice) d'ice d'ice.